

## Grève des Facteurs-trices des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

## RÉSULTAT SATISFAISANT ... MAIS A CONSOLIDER ET ENSEMBLE!

Les Factrices et Facteurs de l'Est de Marseille ont repris ce matin le travail. La distribution du Courrier et des plis électoraux sur les  $10^{\rm ème}$  et  $11^{\rm ème}$  arrondissements va reprendre.

Après 3 jours de lutte soutenue par SUD PTT, des avancées notables en termes d'amélioration des conditions de travail ont pu (dû?) être accordées ou agents :

Le comblement des postes vacants (au moins 3) d'ici trois mois, des embauches temporaires pour faire face à un trafic Courrier très soutenu depuis plus d'un an, une réduction significative de l'auto-remplacement, et surtout une écoute plus humble de la Direction locale de La Poste sur la vraie vie des Factrices et Facteurs durant leur travail, bien loin, par exemple, du cliché de la pub « Veiller sur mes parents »...

Dans l'attente, l'intégralité des plis électoraux seront distribués à temps, d'après La Poste.

Devoir constater qu'il faut en passer par la grève pour ne pas dégrader un peu plus encore un métier et le Service Public Postal est amer...

Si SUD PTT utilise ce droit de grève, à la demande du personnel, c'est seulement lorsque la voie du bon sens ne l'emporte plus sur l'appât du gain immédiat, le tout dans un souci de cohésion, d'unité et de solidarité!

Ce répit sera pour autant de court terme tant les réorganisations successives suppriment d'emplois...

Pour intensifier ces ajustements de façon quasi-permanente, La Poste se sert sans surprise de l'accord de février 2017 sur « l'évolution des métiers de la distribution du courrier », ce qui nous laisse augurer des lendemains qui déchantent!

A l'automne, ce seront les Factrices et Facteurs du 12<sup>ème</sup> arrondissement qui passeront à la moulinette s'ils/elles ne réagissent pas, La Poste prévoyant de supprimer 4 emplois tout en faisant travailler les agents matin et après-midi!

Par ailleurs, la nouvelle loi Travail sera présentée dès le 24 juin en Conseil des Ministres! Au menu : précarité accrue et accentuation de la destruction du code du travail.

L'heure est donc plus que jamais à la réaction collective de la majorité des «petits» qui subissent : RENDEZ-VOUS AU FRONT SOCIAL CE LUNDI 19 JUIN !

Contact Syndicat Sud APT 13: Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21

Alexandre AMITRANO au 06.29.39.47.98

Yann REMLE au 06.77.73.73.11



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail: <a href="mailto:sud13poste@orange.fr">sud13poste@orange.fr</a> / Tél: 04.91.11.63.30 / Fax: 04.91.11.63.39 Site internet: <a href="mailto:www.sudptt13.org">www.sudptt13.org</a> / Facebook: <a href="mailto:www.facebook.com/sudapt13">www.facebook.com/sudapt13</a>